



Présidente : Renée RAULT

Le 01 octobre 2009

Chers concurrents,

Le Club du Barbet, du Lagotto et autres Chiens d'Eau a le plaisir de vous inviter à participer à son concours de cavage qui aura lieu :

le dimanche 15 novembre 2009
au lycée agricole de DROYES (à 5 km de MONTIER-EN-DER)
(4, Rue de la Motte 52 220 DROYES)

Les juges seront :

Monsieur Roger MOREAU
Monsieur Guy MEUNIER

Tirage au sort :

Accueil des participants à partir de 7h45.
Tirage au sort sur le lieu du concours à **8h15** pour les A et B.
Repas pris en commun après le concours.
Remise des prix après le repas.

Engagements :

Le nombre de concurrents est limité à 60. Pour être prises en compte, **les inscriptions devront être impérativement accompagnées des documents suivants :**

- Photocopie du certificat antirabique de chaque chien concourant en cours de validité (pour les départements déclarés infestés)
- Photocopie de la carte d'adhésion à votre Société Canine ou Club de race affilié à la SCC, si votre feuille d'engagement n'est pas signée par le Président de votre Club.
- Chèque du montant de l'inscription, comme ci-après :
- Pour les non-adhérents à une Association Canine affiliée à la SCC :

28 € pour le 1er chien, 11 € pour le 2ème

- Pour les adhérents à une Association Canine ou Club affilié à la SCC :

13 € pour le 1er chien, 9 € pour le 2ème.

Les engagements **correctement libellés accompagnés du règlement à l'ordre de Madame Agnès DRIANT** seront pris en compte suivant l'ordre d'arrivée **au plus tard le 02 novembre**, sauf si le quota est atteint avant cette date.

Renseignements et inscriptions :

**Mme BLONDELLE MASSON Martine
4, Rue Louis GEOFFROY
52 310 BOLOGNE
Tél : 03 25 31 33 42
06 79 33 63 47**

Repas :

Nous vous proposons un repas vin compris pour **15 euros** .

Chèque à joindre obligatoirement avec l'engagement pour la réservation, à l'ordre : **Madame Agnès DRIANT**.

Veillez vous munir du carnet de santé et certificats de vaccination de votre chien afin de satisfaire au contrôle vétérinaire.

Dans l'attente de vous accueillir, nous vous prions d'agréer, chers concurrents, nos cordiales salutations cynophiles.

La Présidente du Club
Renée RAULT

Feuille d'engagement à dupliquer si vous avez plus de 2 chiens:

Concours de chiens truffiers du 15 novembre 2009 au lycée agricole de DROYES (52)

1er Chien :

NOM : Affixe :
Race : Date de naissance : Sexe : M ou F
N° tatouage : N° LOF : Catégorie : A ou B
N° C.T : Club représenté :

Propriétaire :

Nom : Prénom : Tél:
Adresse :
Adresse internet (**pour confirmation inscription**):

Conducteur :

Nom : Prénom : Tél:
Adresse :

2 ème Chien :

NOM : Affixe :
Race : Date de naissance : Sexe : M ou F
N° tatouage : N° LOF : Catégorie : A ou B
N° C.T : Club représenté :

Propriétaire :

Nom : Prénom : Tél:
Adresse :

Conducteur :

Nom : Prénom : Tél:
Adresse :

Montant :

| | | | |
|---------------------------------|------------|---------------------------------|-------------|
| 1er chien : | 13 euros | ou | 28 euros |
| 9€ par chien supplémentaire : | | 11 € par chien sup : | |
| Nombre de repas :X 15 € = | | Nombre de repas :X 15 € = | |
| Total : |euros | Total : | euros |

Joindre obligatoirement le chèque du montant TOTAL des engagements + repas à l'ordre :

Madame Agnès DRIANT

Clôture des engagements le 02 novembre 2009

Rappel du règlement :

Pour les chiens LOF, le carnet de travail est obligatoire pour participer aux concours de cavage. Il est remis au tirage au sort.

Autre point : Les chiennes en CHALEUR sont à déclarer au plus tôt et **avant le début du tirage au sort**. Le concurrent soussigné se déclare civilement responsable des accidents corporels et matériels causés par son chien, reconnaît avoir pris connaissance du règlement et s'engage à le respecter. D'autre part il s'engage à se conformer aux dispositions sanitaires réglementaires.

Fait àle/09

Signature du concurrent

Signature du président ou copie de la carte